

## COMPTE-RENDU CONSEIL SYNDICAL

*Séance du 28 Septembre 2022*

*à 18 h 30*

*Salle d'Arraye-et-Han*

**Présents** : RENKES David – DONO Michel – VERHEE René – SCHWARTZ Luc – COURTIAL Christian – SAUDER Marc – SANTILLI Bruno – FLORENTIN Jean-Michel – LOMBARD Didier – VOINSON Philippe – TISSERAND André – BODIN Anne-France – PROQUIN Jean-François – CHERY Chantal – GAY Gérard – MOUCHET Christophe – LECAQUE Daniel – LORETTE Delphine – HUMBERT Bénédicte – HENRION Olivier – REGNIERE Patrice – SCHWOB Alain – BERNARD Philippe – CLAUDE Henry – GAUDRON Jérémy – SOT Jérôme – CAPS Anthony – DEFLANDRE Laurent – FORTEL Loïc – RAVAILLER Jacques – FRITSCH Jacques – CERUTTI Alain – PEYEN Philippe – MIDON Laurent.

**Procurations** : BOULANGER Michel donne pouvoir à SANTILLI Bruno – FIORETTI Sophie à LOMBARD Didier – CATHALA Anne à LACAQUE Daniel – IEMETTI Jean-Marc à SCHWOB Alain.

**Excusés** : PAILLON Guy – BOULANGER Michel – FIORETTI Sophie – TRABAC Yves – LEISTEL Stéphane – CATHALA Anne IEMETTI Jean-Marc – COQUERON Gérard.

**Secrétaire de séance** : M. VERHEE René

**Président de séance** : M. DONO Michel

Début de la séance à 18h40 – l'assemblée dénombre 38 votants.

M. le Président démarre la séance en remerciant les participants et constate que 7 communes sur les 31 ne sont pas représentées ce soir. Il rappelle à tous qu'il est important de se mobiliser car d'ici la fin de l'année, il y aura des décisions importantes à prendre : attribution du nouveau marché de prestation de service, prix de l'eau, orientations financières et budgétaires ...

Le prochain conseil syndical aura lieu le 07/11/2022 à Arraye-et-Han, l'horaire devra être défini.

Il est également précisé que la délibération prévue pour l'extension des réseaux fera simplement l'objet d'une information.

L'ordre du jour est :

### **1°) DELIBERATIONS :**

- ✓ Validation du RPQS 2021 (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable).
- ✓ Convention avec la Trésorerie pour la mise en place du TIP SEPA sur les factures d'eau en 2023.
- ✓ Créances éteintes et admission en non-valeur.
- ✓ Vente du véhicule DACIA.
- ✓ Décision modificative n°2 pour la cession du véhicule.

## **2°) INFORMATIONS :**

- ✓ Extension des réseaux.
- ✓ Décision n° 1 Virement de crédit n° 1 opéré depuis le chapitre 022 « Dépenses imprévues » (manque 34.16 € au compte 6541 et 760.56 € au compte 6542 – total du virement de crédit : 794.72 €).
- ✓ Mise en place du nouveau site internet.
- ✓ Appel d'offre du nouveau marché de prestation de service relatif à la conduite, l'entretien et la maintenance des installations d'eau potable.
- ✓ Présentation d'une prospective tarifaire et financière.

## **3°) QUESTIONS DIVERSES.**

# **DELIBERATIONS**

## **1°) DCS2022-2809-10 - Validation du RPQS 2021 (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable) :**

M. DELILLE Fabrice, chargé de la partie technique, prend la parole pour la présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable 2021 (RPQS).

Notre syndicat produit, protège, traite, transfère, stock et distribue toute la filière eau potable.

Le territoire desservi comporte 31 communes et dessert 11 604 habitants pour 5 149 compteurs installés (5 149 abonnés). Le service est exploité en régie par la société SUEZ. Le marché arrive à terme au 31/12/2022, le marché est actuellement en reconduction, les dossiers sont en cours d'analyse et de négociation avec les candidats.

La répartition des abonnés par commune est en hausse avec 5149 en 2021 contre 5084 en 2020.

La consommation moyenne est également en hausse 112.75 m<sup>3</sup>/abonné en 2021 contre 103.77 m<sup>3</sup> en 2020.

Les volumes prélevés (852 344 m<sup>3</sup>) proviennent des sources de Moulins et des 4 et 5 Puits de Loisy – Mise en distribution de 807 967 m<sup>3</sup>, la consommation autorisée est de 584 693 m<sup>3</sup>, les pertes sont de 223 274 m<sup>3</sup>. Le rendement de 81.2 % est très bon et il s'est amélioré depuis l'année dernière (80.7%).

M. VOINSON Philippe, Vice-Président, prend la parole et précise que la réduction de l'utilisation des eaux de Moulins n'est pas une production moins élevée des sources mais est principalement liée à la gestion faite par SUEZ. Globalement l'eau pompée à Loisy coûte plus chère que les eaux de moulins qui descendent par gravité. Notre intérêt est donc de bien gérer la répartition des eaux utilisées.

*19h10 : une personne quitte l'assemblée – le nombre de votant passe de 38 à 36 (1 votant + 1 pouvoir). Le quorum reste atteint.*

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a consommé 337 328 m<sup>3</sup> (211 812 m<sup>3</sup> en 2020) alors que le volume autorisé est de 150 000 m<sup>3</sup> par puits, soit 300 000 m<sup>3</sup> maximum.

4 stations de traitement principalement traitées avec du chlore gazeux sur les stations de Loisy et Moulins et de la javel sur les stations de Belleau et Morey.

Les volumes vendus en 2021 (580 571 m3) sont en hausse de 10% (527 554 m3 en 2020).

Les tarifs, identiques pour tout le territoire, restent stables sauf le montant de la participation nouveau compteur qui est passée de 350 € à 450 €.

En maintenant les tarifs de l'eau, la réactualisation du contrat SUEZ, qui est calculée chaque année, a été absorbée par le syndicat, sans répercussion aux consommateurs et a, de fait, réduit l'investissement dédié au renouvellement du réseau.

Les indicateurs de performances montrent :

-100 % de conformité pour les analyses Microbiologique.

- 94 % de conformité pour les paramètres physico-chimiques, les analyses non conformes (3 sur 50) sont liées au dépassement des nitrates mais l'eau reste potable.

Le tableau des points permet de déterminer si la collectivité se voit appliquer des pénalités par l'agence de l'eau : avec 116 points sur 120, le bilan est très satisfaisant.

Le rendement de réseau est (81.2 %) est très satisfaisant. Le suivi du prestataire, l'entretien des réseaux (investissements de la collectivité) et une surveillance régulière sont des facteurs importants pour l'amélioration et le maintien de ce taux de performance.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est calculé sur les 5 dernières années durant lesquelles le syndicat a plutôt investi sur la rénovation des réservoirs. Le renouvellement des prochaines années sera axé sur les réseaux. Le contrat eau-climat, signé en 2021 va en ce sens, les travaux prévisionnels sont listés dans les programmes pluriannuels page 23.

Reste 3.86 % de branchements plombs à réaliser. Les renouvellements se font au fur et à mesure des moyens.

M. DONO rappelle aux délégués que le RPQS doit être approuvé par toutes les communes avant la fin de l'année.

**Résultat des votes :**

***Pour : 36 - contre : 0 – abstention : 0.***

**2°) DCS2022-2809-11 - Convention avec la DGFIP pour la mise en place du TIP SEPA (Titre Interbancaire de Paiement) sur les factures d'eau en 2023 :**

La mise en place du TIP SEPA permettra un traitement automatisé des règlements effectués par chèque et sera directement pris en charge par le centre d'encaissement de Rennes.

Trois phases de tests seront nécessaires pour validation définitive par la DGFIP. Mise en place prévue pour fin 2023.

**Résultat des votes :**

***Pour : 36 – contre : 0 – abstention : 0.***

**3°) DCS2022-2809-12 - Créances éteintes et admission en non-valeur 2022 :**

Comme chaque année, la Trésorerie propose des admissions en non-valeur et des créances éteintes.

Les admissions en non-valeur concernent 31 pièces pour un montant total de 385,00 €.

Les créances éteintes concernent 19 pièces (effacement de dettes sur des dossiers de surendettement) pour un montant total de 3 080,50 €.

Montant total pour l'ensemble en 2022 : 3 465,50 €. Pour rappel le montant en 2021 était de 1 829,22 €.

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2019	R-6-72	2	35	55,3	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2019	R-6-72	1	31	393,01	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2018	R-25-25951	2	35	177,55	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2018	R-27-26407	2	35	79,66	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2018	R-25-25951	1	31	878,51	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2018	R-27-26407	1	31	379,64	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
<b>TOTAL</b>					<b>1963,67</b>	

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2017	R-23-26947	1	31	99,43	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	R-24-1979	1	31	79,97	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	R-8-2013	1	31	153,02	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	R-8-2013	2	35	19,95	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	R-24-1979	2	35	6,65	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	R-36-713	1	31	125,3	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	R-36-713	2	35	13,65	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	R-13-787	2	35	12,25	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	R-13-787	1	31	105,27	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	R-42-687	1	31	337,1	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	R-42-687	2	35	46,9	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	R-19-716	1	31	105,09	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	R-19-716	2	35	12,25	Surendettement et décision effacement de dette
<b>TOTAL</b>					<b>1116,83</b>	

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2017	T-244	1	7064	31	1.42	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2017	T-252	2	7085	32	16,5	Personne disparue
Particulier	2017	T-252	1	7064	31	7,72	Personne disparue
Particulier	2017	T-222	1	7064	31	2,25	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2017	R-23-26471	1		31	4	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2017	R-10-11776	1		31	2	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2018	R-11-9712	1		31	3	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2018	R-11-10076	2		35	3,12	Personne disparue
Particulier	2018	R-25-24504	2		35	2,67	Personne disparue
Particulier	2018	R-27-26332	1		31	14,85	Personne disparue
Particulier	2018	R-25-24504	1		31	45,01	Personne disparue
Particulier	2018	R-27-26332	2		35	3,12	Personne disparue
Particulier	2018	R-11-10076	1		31	47,14	Personne disparue
Particulier	2018	R-18-19892	3		35	0,02	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2019	T-301	1	7064	31	12,21	Personne disparue
Particulier	2019	R-8-1717	2		35	3,5	Personne disparue
Particulier	2019	R-8-1717	1		31	48,86	Personne disparue
Particulier	2019	T-240	1	7068	31	3,71	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2019	R-24-1718	1		31	0,6	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2019	R-2-1104	1		31	5	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2019	R-24-415	1		31	0,04	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2020	R-38-16	1		31	0,01	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2020	R-34-1006	1		31	38,35	Personne disparue
Particulier	2020	R-9-1054	1		31	27,24	Personne disparue
Particulier	2020	R-13-180	1		31	0,01	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2020	R-36-250	1		31	1,29	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2020	R-36-250	2		35	0,14	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2021	R-48-959	2		35	3,5	Personne disparue
Particulier	2021	R-15-997	1		31	27,06	Personne disparue
Particulier	2021	R-48-959	1		31	60,64	Personne disparue
Particulier	2021	R-48-854	1		31	0,02	RAR inférieur seuil poursuite
					<b>TOTAL</b>	<b>385</b>	

M. VERHEE René, Vice-Président, prend la parole et souligne que depuis le passage en Trésorerie de Nancy Municipale, les impayés sont bien suivis mais malgré cela, on comptabilise environ 90 000 € d'impayés entre 2017 et 2021.

**Résultat des votes :**

**Pour : 35 – contre : 0 – abstention : 1.**

**4°) DCS2022-2809-13 - Vente du véhicule DACIA EZ-292-HA :**

Prix d'achat en 2018 : 18 622 €

Prix de vente 2022 : 15 600 €

Plus-value à affecter au compte 1064 (réserves réglementées) en 2023 : 11 874 €

Kilométrage 50 000 Km

Un nouveau véhicule a été loué en location longue durée.

**Résultat des votes :**

**Pour : 36 – contre : 0 – abstention : 0.**

**5°) DCS2022-2809-14 - Décision modificative n° 2 pour la cession du véhicule DACIA EZ-292-HA (ouverture de crédit aux chapitres 040 et 042) :**

Une décision modificative est nécessaire permettant l'ouverture de crédit aux chapitres 040 et 042 pour les écritures comptables à venir dont voici le détail :



## DECISION N° 2022/1

### VIREMENT DE CREDIT N° 1 OPERE DEPUIS LE CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES »

Le Président du Syndicat des Eaux de Seille et Moselle ;  
VU les articles L2322-1 et L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

#### DECIDE

**ARTICLE 1** – d’effectuer le virement tels que présentés ci-après depuis le chapitre 022  
« dépenses imprévues » :

Section dépense de fonctionnement	
022 Dépenses imprévues	- 794.72 €
6542 Créances éteintes	+ 760.56 €
6541 Créances admises en non-valeur	+ 34.16 €

**ARTICLE 2** – de rendre compte de cette opération au Comité Syndical lors de la prochaine séance.

**ARTICLE 3** – Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle
- Monsieur le Percepteur de Nancy Municipale

#### **Mise en place du nouveau site internet :**

Une présentation du nouveau site est faite aux délégués. La mise en ligne sera effective vers le 10/10/2022. Une information sera jointe à la facture d’eau adressée aux abonnés courant octobre et précisera la marche à suivre pour se connecter à l’espace dédié aux abonnés.

#### **Appel d’offre du marché de prestation de service relatif à la conduite, l’entretien et la maintenance des installations d’eau potable :**

La date limite de réception des offres est maintenant passée (02/09/2022).

Deux candidats ont postulé. Deux séances de discussions/négociations sont programmées. Le dossier est en cours d’analyse et sera examiné par la commission d’appel d’offres à la fin des négociations.

Un point complet sera réalisé en conseil syndical le 07/11/2022 pour attribution du marché au 01/01/2023.

#### **Présentation d’une prospective tarifaire et financière :**

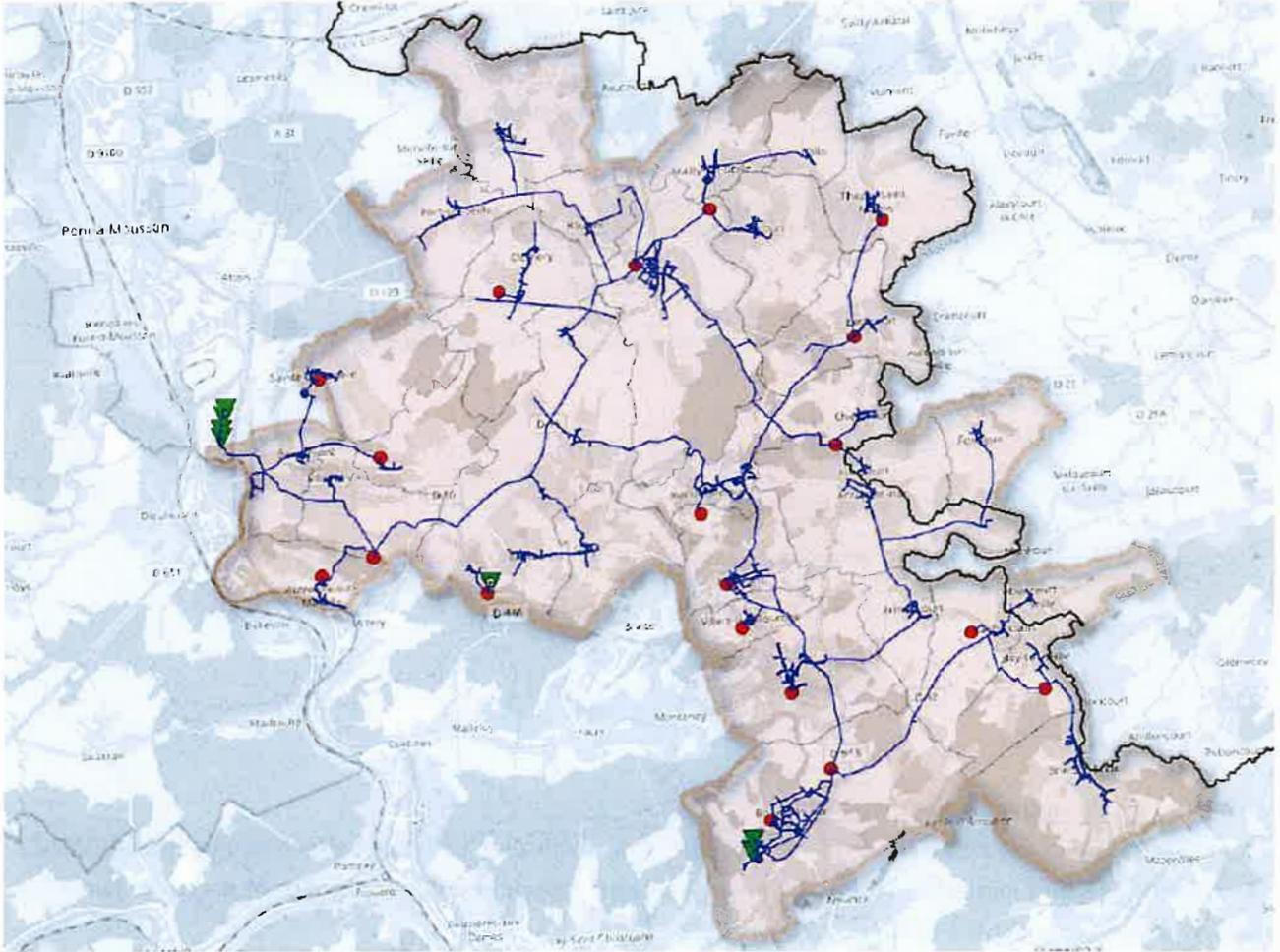
Une étude est en cours pour envisager les enjeux et scénarios futurs. Un conseil syndical dédié pour une présentation complète le 07/11/2022 à Arroye-et-Han.

#### **Valeur du patrimoine :**

- Réseau (hors réservoirs, ressources et stations) :  
environ 87 millions d’euros.



M. DELILLE explique en quelques mots le fonctionnement du réseau (schématisé par les traits en bleu) afin de mieux le comprendre :



Un projet est en cours de réflexion qui permettrait d'interconnecter notre réseau avec celui de la Communauté de Communes Seilles et Grand Couronné, au Piroué, sur environ 7 km pour sécuriser les 2 réseaux. Le but est de le relier au réservoir du Cheval Rouge.

## QUESTIONS DIVERSES

Y'a-t-il eu des tensions liées à la sécheresse cette été ? Non, pas pour notre syndicat.

Il est demandé un compte-rendu sur une analyse de Sivry revenue non-conforme. Le prélèvement a été réalisé dans une maison inhabitée où le branchement est en plomb.

Fin de la séance à 19h55.

M. DONO Michel,  
Président

